



**Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
de Champagne-Ardenne**

**Séance du 06 février 2013
Avis n° 2013-5**

Avis sur le projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope sur des Vergers de Montieramey (Aube)

Vu le projet de création d'un arrêté préfectoral de protection de biotopes sur un secteur de vergers dans la commune de Montieramey,
Vu les éléments scientifiques apportés en séance,
Après délibération lors de la séance du 06 février 2013,

Article 1 :

Le CSRPN émet un avis favorable sur ce projet d'arrêté préfectoral de protection de biotopes.
Cet avis est assorti de la recommandation qui figure dans l'article 2.

Article 2 :

Les inventaires qui mentionnent la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*), le Rouge-queue (*Phoenicurus ochruros*), l'Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*) et le Hibou moyen duc (*Asio otus*) sont anciens.
Le CSRPN recommande donc d'actualiser les inventaires faunistiques sur lesquels repose le projet.

Fait à Châlons-en-Champagne, le **15 MAI 2013**

Le président du CSRPN

Daniel YON